

## **mazières-en-gâtine**

# **Un nouveau conciliateur de justice**

**U**n nouveau conciliateur de justice a été nommé, il prendra ses fonctions sur les communes de l'ancien canton de Mazières-en-gâtine. En effet, Roland Bourneau, qui vient d'être désigné par le premier président de la cour d'appel de Poitiers, remplace M. Buisson qui a cessé ses fonctions.

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice, bénévole, dont la mission consiste à faciliter le règlement amiable de différends litiges civils (problèmes de voisinage, de mitoyenneté, de servitude, im-

payés de loyer...). Il ne peut en revanche intervenir dans les domaines du droit de la famille, du droit du travail et dans les conflits entre particuliers et administration.

### **Recours gratuit et confidentiel**

Le recours au conciliateur est gratuit et confidentiel.

Toutefois, en raison des travaux en cours à la mairie de Mazières-en-Gâtine, les permanences se tiendront à la mairie de Champdeniers où

M. Bourneau exerce également cette mission de conciliateur les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis du mois de 10 h à 12 h.

En dehors des permanences, on pourra s'adresser à la mairie de chaque commune concernée qui donnera aux personnes, souhaitant solliciter le conciliateur les informations nécessaires.

Dès la fin des travaux, les permanences se tiendront à la mairie de Mazières-en-Gâtine et leurs jours et heures feront alors l'objet d'une nouvelle communication.

